# Corrigé et barème – les fonctions dans la phrase : attribut du sujet, compléments circonstanciels et expansions du nom — niveau ★★★

Durée : 55 min – Sans document – Sur 20 points · Français 5e

## Exercice 1 – Enquête sur les verbes *(4 pts)*

a) « était » n'est pas ici un verbe d'état : c'est l'**auxiliaire** du temps composé (plus-que-parfait) du verbe *devenir* ; le verbe attributif est **était devenu** (*devenir*, verbe de changement d'état) (0,5 pt). L'attribut est « **nerveux** » seul (0,5 pt) : adjectif, attribut du sujet « le gardien du phare » (le gardien = nerveux), accordé au masculin singulier avec le noyau *gardien* (0,5 pt). (1,33333)

b) « **restait** » (*rester*) est un **verbe d'état** : il n'exprime pas une action, il relie le sujet à son état (le gardien = épuisé) (0,5 pt). « **arrivèrent** » (*arriver*) n'est pas un verbe d'état mais il est ici employé de façon **occasionnellement attributive** : test « les deux pêcheurs étaient sains et saufs » ; sans ce groupe, le verbe garde son sens ordinaire (« ils arrivèrent au port ») (0,5 pt). « sains et saufs » s'accorde au **masculin pluriel** avec le sujet « les deux pêcheurs » (0,5 pt). (1,33333)

c) Attribut : « **de retrouver sa tour** » (son unique envie = retrouver sa tour) : **groupe infinitif** introduit par *de* (0,5 pt). « sa tour » est le **COD** de l'infinitif *retrouver* (retrouver quoi ? on peut dire « de **la** retrouver ») ; ce n'est pas un attribut, puisque l'envie ≠ la tour (0,5 pt). (1,33333)

**Piège** — quand « être » est suivi d'un participe passé (« était devenu », « sont arrivés »), il est auxiliaire : cherche le vrai verbe (devenir, arriver) avant de dire s'il est attributif.

## Exercice 2 – Une préposition, plusieurs circonstances *(5 pts)*

a) CC de **lieu** qui exprime le **passage** (**par où** aperçut-il la barque ?) (0,5 pt) ; **groupe prépositionnel** (préposition *par* + GN) (0,5 pt). « de la tour » est **complément du nom** « fenêtre » : il fait partie du GN « la fenêtre de la tour » (0,5 pt). (1,25)

b) « **aussitôt** » : CC de **temps** (quand ? immédiatement), **adverbe** ; « **par radio** » : CC de **moyen** (avec quoi ? la radio, un moyen de communication), groupe prépositionnel ; « **en courant** » : CC de **manière** (de quelle façon ?), **gérondif**. « les secours » et « l'escalier » sont des COD : ils ne se déplacent pas. (0,5 pt par CC complètement analysé) (1,25)

c) « avec leurs lampes » : CC de **moyen** (avec quoi éclairaient-ils la mer ? des lampes, des objets qu'ils utilisent) (0,5 pt). Exemples : « Les vagues frappaient la digue avec violence. » (manière : une façon d'agir) ; « Le gardien guettait la mer avec son chien. » (accompagnement : avec qui ?) (0,5 pt les deux phrases justes). (1,25)

d) « **pour leur sang-froid** » est le CC de cause : il donne la **raison** des félicitations, ce qui s'est passé **avant** (pourquoi furent-ils félicités ?) (0,5 pt). « pour une nouvelle barque » exprime ce que les pêcheurs **visent**, ce qui viendra **après** : c'est un **but**, à ne pas confondre avec la cause ; la préposition est la même, c'est le sens qui décide (0,5 pt). (1,25)

**Méthode** — la préposition ne décide jamais de la circonstance : « par » sert au lieu (par la fenêtre), au moyen (par radio) et à la cause (par prudence) ; pose toujours la question précise.

## Exercice 3 – Le bon antécédent *(4 pts)*

a) Relative : « **que rien n'effrayait d'habitude** » (0,5 pt) ; antécédent : **le gardien du phare**, car la phrase simple est « rien n'effrayait **le gardien** d'habitude » (« rien n'effrayait le phare » n'a pas de sens) (0,5 pt). On a **que** parce que l'antécédent est **COD** du verbe *effrayait*, dont le sujet est « rien » : le choix du pronom dépend du rôle de l'antécédent dans la phrase simple, pas du fait qu'il désigne une personne (0,5 pt). (1,33333)

b) Antécédent : **les mouettes** : « effrayées » est au féminin pluriel comme « mouettes », alors que « cris » est masculin ; et ce sont les mouettes qui ont peur (0,5 pt l'antécédent ; 0,5 pt la justification par l'accord). Réécriture : « J'entendais les cris des mouettes qui étaient **effrayants**. » : le masculin pluriel renvoie à « cris » ; on accepte un autre adjectif dont la forme est celle du masculin pluriel et qui convient à des cris (perçants, assourdissants), mais pas un adjectif comme « terribles », identique au masculin et au féminin, qui laisserait le doute (0,5 pt). (1,33333)

c) « **lentes** » : le sujet est placé après le verbe, « les heures de cette nuit » ; son noyau **heures** est féminin pluriel, « de cette nuit » n'est qu'un complément du nom. « **incertain** » : le noyau du sujet est **faisceau** (masculin singulier) ; « des lampes » est un complément du nom et « que tenaient les sauveteurs » une relative qui complète « lampes » : ni l'un ni l'autre ne commande l'accord. (0,5 pt par accord justifié) (1,33333)

**Erreur fréquente** — l'antécédent n'est pas forcément le nom placé juste avant « qui » : dans « les cris des mouettes qui… », ce sont l'accord du verbe ou de l'adjectif, et le sens, qui désignent le bon nom.

## Exercice 4 – Qui a raison ? *(4 pts)*

a) **Hugo** : « Une nuit » répond à « quand ? » ; on peut le supprimer (« Par la fenêtre de la tour, il aperçut une barque… ») et il est déjà déplacé en tête de phrase, ce qui est impossible pour un COD : c'est un **CC de temps**. Un CC peut être un groupe nominal sans préposition. (0,5 pt qui a raison ; 0,5 pt la justification) (1)

b) **Inès** : le GN entier « une barque qui luttait contre les vagues » est le **COD** de *aperçut* (il **l'**aperçut). Hugo confond le groupe entier et une partie de ce groupe : seule « qui luttait contre les vagues » est une **relative** (pronom *qui* + verbe conjugué), expansion du nom « barque » à l'intérieur du COD. (0,5 pt qui a raison ; 0,5 pt la distinction groupe entier / expansion) (1)

c) **Hugo** : « Épuisés » est un adjectif **attribut du sujet** (verbe d'état *être*) ; le pronom qui reprend un attribut est **le**, toujours **invariable**, même au pluriel ; devant la voyelle de « étaient », il s'élide : « Les sauveteurs **l'**étaient. » « les » ne remplace qu'un COD pluriel (« Ils allumaient leurs lampes → ils **les** allumaient »). (0,5 pt qui a raison ; 0,5 pt la règle) (1)

d) **Hugo** : dans « alluma des lanternes », *des* est un **article indéfini** (pluriel de « une lanterne ») et « des lanternes » est le **COD** de *alluma* (il **les** alluma) ; dans « les vitres des lanternes », *des* = **de** + **les** : « des lanternes » est **complément du nom** « vitres ». (0,5 pt qui a raison ; 0,5 pt les deux analyses) (1)

**Astuce** — quand deux analyses semblent s'opposer, vérifie qu'elles portent sur le même groupe : une fonction (COD, attribut, CC) se donne pour le groupe entier, une expansion désigne un morceau à l'intérieur de ce groupe.

## Exercice 5 – Écrire — la nuit racontée par le gardien *(3 pts)*

a) Exemple : « Ma seule crainte était que la barque se brise sur les rochers. » (proposition subordonnée introduite par *que*) ou « Mon devoir était de prévenir les secours. » (groupe infinitif). (0,5 pt) (0,75)

b) Exemple : « J'ai vu arriver deux pêcheurs dont les visages étaient blêmes. » → *dont* = « les visages **des** pêcheurs » ; « blêmes » est attribut du sujet « les visages » à l'intérieur de la relative. (0,5 pt la relative en « dont » ; 0,5 pt l'attribut accordé) (0,75)

c) Exemple : « Du haut de la tour, je voyais la barque. » (d'où ? point de départ) ; « Les sauveteurs ont couru vers la jetée. » (vers où ? direction). (0,5 pt par CC de lieu, avec deux nuances différentes) (0,75)

d) Exemple : « vers la jetée » : CC de lieu qui exprime la direction (vers où ?), groupe prépositionnel (préposition *vers* + GN) ; il complète la phrase entière (on peut le supprimer et le déplacer). (0,5 pt l'analyse complète et juste) (0,75)

**Méthode** — écris d'abord ton récit, puis relis-le contrainte par contrainte en faisant les tests du cours : une relative en « dont » se vérifie par la phrase simple avec « de », un CC de lieu par la suppression et le déplacement.

*Ce document est la propriété intellectuelle de Ben, professeur particulier (benprofparticulier.fr), protégée par le Code de la propriété intellectuelle (art. L. 111-1 et L. 122-4). Il est mis à disposition pour un usage personnel de révision. Toute reproduction, diffusion, mise en ligne ou revente, totale ou partielle, sans autorisation écrite est interdite et constitue une contrefaçon (art. L. 335-2).*